



## Rapport d'activité 2022

Avec le soutien de



La Région et l'Europe investissent dans votre avenir !  
Het Gewest en Europa investeren in uw toekomst!



**TABLE DES MATIÈRES**

**Contenu**

1.	LA FEDERATION .....	3
1.1.	Missions de la fédération.....	3
1.2.	Membres de l’assemblée générale.....	3
1.3.	Membres du conseil d’administration .....	4
1.4.	Membres de l’équipe .....	4
2.	SERVICES AUX MEMBRES .....	6
2.1.	Communication inter-ETA.....	6
2.2.	Pôle Représentation et Plaidoyer .....	7
2.3.	Pôle Bien-être et Formation .....	14
2.4.	Pôle Promotion et Communication .....	23
2.5.	Transition Insertion.....	33
	Conclusion .....	40

## 1. LA FÉDÉRATION

### 1.1. Missions de la fédération

La FEBRAP est un organe de représentation, d'information et de défense des intérêts des entreprises de travail adapté bruxelloises agréées par la Commission communautaire française. L'article 3 des statuts de la fédération définit sa mission :

« *L'association est une fédération professionnelle d'entreprises bruxelloises de travail adapté qui a pour but :*

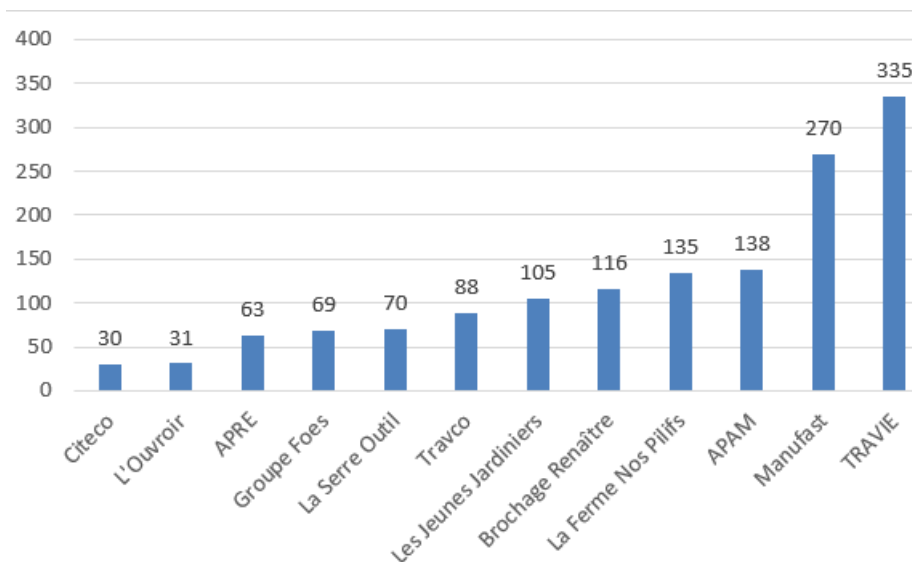
- *de réunir les entreprises de travail adapté de la Région de Bruxelles-Capitale en vue d'actions coordonnées,*
- *de les aider dans leur développement économique,*
- *de les aider dans la promotion sociale et culturelle de leurs travailleurs,*
- *de représenter les entreprises de travail adapté et de défendre leurs intérêts vis-à-vis des pouvoirs publics et autres instances,*
- *de représenter les entreprises de travail adapté auprès de toute association ou instance concernée par le but social de la fédération. »*

### 1.2. Membres de l'assemblée générale

La FEBRAP réunissait, en 2022, les 12 entreprises de travail adapté agréées et subsidiées par la Commission communautaire française :

<b>ETA</b>	<b>Mandat</b>
APAM	Patrick Jadoul
APRE	Michel Ventura / Stéphane Etchayde / Willy Benkovic
Brochage Renaître	Sabine Charlier
Citeco	Antoine Baudot
Groupe FOES	Guy Iwens
La Ferme Nos Pilifs	Benoît Ceysens
Les Jeunes Jardiniers	Steve Deetens
Manufast	Johan Dhondt
L'Ouvroir	Damien Logghe
La Serre Outil	Damien Gautier
Travco	Marc Van Camp
TRAVIE	Jean Wouters

Taille des ETA membres en fonction du quota de travailleurs en situation de handicap relevé au 1er janvier 2022



### 1.3. Membres du conseil d'administration

Pour l'année 2022, les administrateurs de la FEBRAP étaient au nombre de cinq.

- Président : Benoît Ceysens
- Vice-présidente : Sabine Charlier
- Trésorier : Antoine Baudot
- Administrateur : Patrick Jadoul
- Administrateur : Jean Wouters

### 1.4. Membres de l'équipe

L'équipe des permanents de la FEBRAP était composée en 2022 comme suit :

Poste	Nbre ETP	En charge	Période
Secrétaire générale	1 ETP	Marie Dedobbeleer	01/22<12/22
Chargé de communication / R&D	1 ETP	Michaël Lans	01/22<12/22
Coordinatrices Bien-être au Travail & Formation	1,2 ETP	Inès Degembe	01/22<12/22 : 3/5 ETP
		Nathalie Fabry	01/22<03/22 : 1/2 ETP 04/22<12/22 : 3/5 ETP

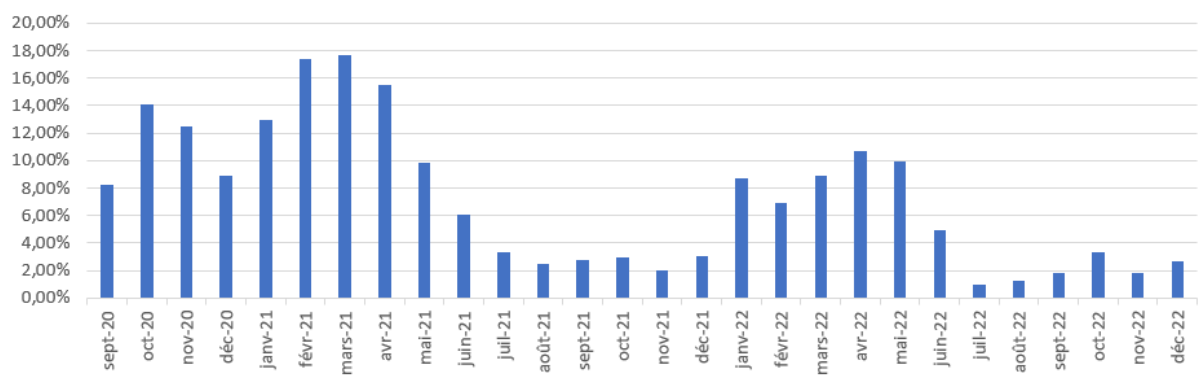
Chargées de Projets Handicap	2 ETP	Laure Reybier Eva Da Silva	01/22<12/22 01/22<12/22
Chargée de projet Transition Insertion	1 ETP	Amélie Vioux	01/22<12/22
Ergothérapeute pour le projet Transition Insertion	1 ETP	Catherine Georges	01/22<12/22

## 2. SERVICES AUX MEMBRES

### 2.1. Communication inter-ETA

En 2022, la FEBRAP a assuré à nouveau pour ses membres une mission de veille législative, d'information et de conseil particulièrement utile en cette année à nouveau difficile pour l'emploi des travailleurs des ETA bruxelloises, en raison des crises successives. Le secteur a compté près de 18.750 jours de chômage (dont 15.000 de chômage de crise).

Evolution taux chômage (FM, éco, intemp) 12 ETA



#### Groupes de Travail

Différents groupes de travail ont à nouveau été mobilisés en 2022, afin de préparer des communications vers l'extérieur ou de faciliter le décodage d'informations provenant de l'extérieur à l'intention des membres. Les sujets traités ont été entre autres les suivants :

Accord Non Marchand 21-24 - Indicateurs - Promotion externe - Jeudi de l'Hémicycle

La FEBRAP a également coordonné des rencontres entre les services RH et de soutien social des ETA, en lien avec les besoins/obligations de formation et leur suivi, la demande du Service PHARE de travailler à un descriptif de fonction pour les AS du secteur, ainsi que l'accompagnement des travailleurs dans le contexte d'explosion des factures d'énergie à titre privé.

#### Mise au Vert



La Fédération veille également à faciliter les liens entre ses membres. En octobre 2022, la Febrap a organisé une mise au vert à Amiens, mise au vert durant laquelle les participants ont eu l'occasion de découvrir le fonctionnement et le mode de subsidiation des EA (entreprises adaptées) et ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) français.

Des moments d'échange leur ont permis de s'inspirer des différentes visites organisées pour réfléchir ensemble à la situation du secteur bruxellois aujourd'hui, et à ses besoins pour le futur.



## 2.2. Pôle Représentation et Plaidoyer

En tant que fédération des entreprises de travail adapté bruxelloises, la FEBRAP a entre autres pour mission de défendre les intérêts de ses membres vis-à-vis des pouvoirs publics et autres instances. Cette mission est menée en particulier par le conseil d'administration et l'équipe de la fédération au travers de contacts institutionnalisés (repris ci-après sous le titre « 2.2.2. Mandats ») ou non (« 2.2.1. Plaidoyer »).

### 2.2.1. Plaidoyer

#### 2.2.1.1. Contacts Cabinet Vervoort et Service PHARE

Le Cabinet Vervoort accueillait début 2022 un nouveau représentant, Conseiller pour le handicap. Les contacts ont été nombreux entre la FEBRAP, le Cabinet et le Service PHARE. Toutes les préoccupations des membres ont été régulièrement relayées concernant les difficultés économiques croissantes engendrées par les crises successives, les enclaves, la nécessité de pouvoir cumuler certaines aides de la COCOF et de la Région, les renouvellements d'agrément, la mise en application des mesures de l'ANM 21-24, les aides Activa aptitude réduite, les craintes concernant la concurrence à venir avec les ateliers de la prison de Haren...

Une rencontre a également eu lieu fin octobre avec le Ministre, dans le cadre des aides exceptionnelles nécessaires au secteur. Les ETA subsidiées par la COCOF ont ainsi pu bénéficier d'un soutien de 2 millions d'euros pour combler partiellement le déficit du secteur en cette période de crises successives et des impacts tels que l'explosion des prix des énergies et des matières premières, la succession rapide des indexations salariales, autant de coûts qu'elles ne parviennent pas à répercuter sur leurs clients qui subissent les crises eux aussi.

Outre cette aide conjoncturelle, ce sont également des mesures quick-wins dans un futur proche qui sont demandées, et une refonte de l'arrêté via un New Deal à plus long terme. Une première réunion avec le Cabinet, l'administration, les organisations syndicales et la FEBRAP s'est tenue fin 2022.

### 2.2.1.2. Contacts Cabinet Trachte

La FEBRAP a eu l'occasion d'accueillir dans une ETA Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), ainsi que son Conseiller politique pour le Non marchand et une de ses collaboratrices dans les matières de transition économique. Une visite a été organisée, puis ont été présentés les réalités, préoccupations et besoins du secteur en termes de reconnaissance et de soutien dans le paysage économique bruxellois.

### 2.2.1.3. Jeudi de l'hémicycle (Parlement francophone bruxellois)

Le 24 mars 2022, la Febrap était invitée par la Présidence du Parlement francophone bruxellois à débattre de l'avenir des entreprises de travail adapté bruxelloises avec les députés de l'assemblée, dans le cadre d'un 'Jeudi de l'Hémicycle'.

Une visite préalable de différentes ETA a été proposée aux députés. 21 membres du PFB (députés, collaborateurs, présidents du Parlement et de la Commission PH, etc.) ont ainsi eu l'occasion de découvrir 2 ETA. Une présentation leur a été faite de l'ensemble des ETA membres et des enjeux et défis du secteur.

## Invitation

### TRAVAIL ADAPTÉ BRUXELLOIS CHERCHE AVENIR DURABLE



Quel est l'avenir des entreprises de travail adapté bruxelloises ? Subventionnées par la COCOF, elles proposent de l'emploi à 1450 travailleurs en situation de handicap dans la capitale. En équilibre permanent entre un objectif social et un impératif économique, ce modèle doit-il être réinventé ?

Le jour de l'événement, les ETA ont pu présenter durant une matinée leurs réalités, leurs défis, et les difficultés rencontrées au quotidien aux députés présents et aux nombreux participants extérieurs. Un recueil de recommandations a également été distribué aux parlementaires et autres responsables politiques présents.

### 2.2.1.4. Contacts divers

La Fédération a maintenu ses actions de lobbying politique dans les champs de l'économie sociale bruxelloise, de l'accord non marchand, du quota de travailleurs handicapés dans les secteurs privé et public, des clauses sociales dans les marchés publics...

## 2.2.2. Représentation (nos mandats)

### 2.2.2.1. Commission paritaire

#### Au niveau fédéral : commission paritaire 327.00

La FEBRAP est représentée en commission paritaire 327.00 par Benoît Ceysens et Marie Dedobbeleer en tant que membres effectifs. Aucune séance ne s'est tenue en 2022.

### Au niveau régional : sous-commission paritaire 327.02

La FEBRAP a été représentée en sous-commission paritaire 327.02 par les membres effectifs suivants : Benoît Ceysens, Marie Dedobbeleer, Sabine Charlier et Jean Wouters. Sont membres suppléants : Antoine Baudot, Patrick Jadoul, Damien Logghe et Marc Van Camp.

Les partenaires sociaux de la sous-commission paritaire ont, entre autres, assuré en 2022 le suivi des dossiers suivants :

- Crises successives – Suivi de la situation du secteur (sanitaire et économique),
- Accord Non Marchand 21-24 : aboutissement des négociations pour une PFA de 7,5 %,
- Négociations sectorielles : AIP 21-22,
- Projet sectoriel prévention des risques psychosociaux au travail (appel à projets SPF emploi).

#### 2.2.2.2. Fonds de sécurité d'existence

La FEBRAP est représentée au Fonds de sécurité d'existence par Benoît Ceysens (président) et Antoine Baudot, accompagnés de Marie Dedobbeleer.

Le fonds a pour objet la redistribution des moyens financiers dont il dispose aux fins de financer, octroyer et liquider les avantages sociaux suivants :

- les régimes de chômage avec complément du Fonds de sécurité d'existence,
- les formations employeur,
- les formations syndicales,
- les primes syndicales.

Le Fonds s'occupe également de la gestion du financement de la promotion économique du secteur (poste Chargé de Relations et outils de promotion) et des actions pour le bien-être au travail.

Par ailleurs, lors des négociations de l'accord non-marchand 2018, il a été obtenu que le secteur des ETA bénéficiant de dispositions transitoires pour la mise en place d'une prime de fin d'année, les montants liés au non utilisé de la PFA et d'autres mesures de l'ANM puissent être alloués au Fonds de Sécurité d'existence. Il a été convenu de manière paritaire que ces montants permettraient de couvrir principalement les frais de formation non couverts par l'ABBET, et l'augmentation de la prime syndicale.

Le comité de gestion se réunit en moyenne une fois par mois.

#### 2.2.2.3. Fonds Maribel social

La FEBRAP est représentée au comité de gestion du Fonds Maribel social par Antoine Baudot (vice-président) et Benoît Ceysens, accompagnés de Marie Dedobbeleer.

Le Fonds Maribel social utilise ses moyens selon deux types de subventions aux entreprises de travail adapté : le financement du RMMMGM et le financement d'emplois Maribel. Le budget disponible pour 2022 était de 3.815.560,04€.

Les crises successives depuis 2020 ont un impact important sur l'emploi et donc également sur les dépenses et les recettes des fonds sociaux Maribel. Cet impact concerne également 2022.

Le comité de gestion se réunit en moyenne une fois par mois.

#### 2.2.2.4. Conseil Consultatif

La FEBRAP est représentée au Conseil Consultatif par Marie Dedobbeleer (membre effectif) et Benoît Ceysens (membre suppléant).

D'initiative à la demande du Collège de la Commission communautaire française, la section « Personnes Handicapées » a pour mission de donner un avis sur toutes les questions qui concernent les personnes handicapées. Son avis est requis sur des projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution, ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Collège.

11 dossiers de demandes de renouvellement d'agrément d'ETA ont été traités courant 2022.

Le Conseil Consultatif se réunit une fois par mois.

La FEBRAP est également impliquée (représentée par Marie Dedobbeleer) dans le Groupe de Travail 'Intégration professionnelle et formation' du Conseil Consultatif.

Et enfin, la Fédération est présente (représentée par Marie Dedobbeleer) depuis 2018 dans la Commission de réexamen, à laquelle toute personne en situation de handicap peut faire appel d'une décision du Service PHARE, entre autres dans le cas d'un refus d'octroi de carte d'embauche en ETA. Cette commission se réunit une fois par mois.

#### 2.2.2.5. ABBET

L'ABBET (Association Bruxelloise pour le Bien-Être au Travail) a été constituée suite à l'accord non-marchand 2010-2012.

La FEBRAP est représentée au Conseil d'Administration par Antoine Baudot et Marie Dedobbeleer.

En 2022, le budget octroyé par la Commission communautaire française (accord du non-marchand) à des actions sectorielles (ETA), via l'ABBET, s'élevait à un montant de 38.640 €.

#### 2.2.2.6. APEF

L'APEF est l'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation. Elle regroupe les associations d'employeurs et de travailleurs siégeant dans les fonds de sécurité d'existence du secteur non-francophone et germanophone, afin de coordonner et d'amplifier leurs actions, notamment dans le domaine de la formation et de la création d'emplois.

L'APEF héberge et gère le Fonds de sécurité d'existence et le Fonds Maribel social des entreprises de travail adapté agréées par la Commission communautaire française.

La FEBRAP était représentée à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'APEF par Antoine Baudot.

#### 2.2.2.7. SAW-B

À la fois fédération d'associations et d'entreprises d'économie sociale, agence-conseil pour le développement d'entreprises sociales et organisme d'éducation permanente, SAW-B mobilise, interpelle, soutient, et innove pour susciter et accompagner le renouveau des pratiques économiques qu'incarne l'économie sociale.

Après des années d'implication au sein du CA de SAW-B, la FEBRAP a décidé de quitter celui-ci courant 2022 pour pouvoir dégager du temps au profit d'autres dossiers plus directement liés aux priorités de ses membres.

#### 2.2.2.8. BRUXEO

BRUXEO est la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises. Elle se veut intersectorielle et pluraliste. Elle regroupe des institutions publiques et privées actives dans les secteurs des soins de santé, de l'action sociale, du bien-être, de l'éducation et de l'enseignement, de l'accueil et de l'hébergement, de l'aide à domicile, de l'insertion, du secteur socioculturel, etc.

Interlocuteur de référence pour les pouvoirs politiques et les autres acteurs socio-économiques bruxellois, BRUXEO est un acteur à part entière dans le dialogue social, la concertation interprofessionnelle et le développement de politiques nouvelles. Elle collabore activement aux nombreux travaux de BRUPARTNERS (Conseil Économique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale).

La FEBRAP a participé en 2022 à de très nombreuses réunions organisées par BRUXEO, principalement dans les matières suivantes :

- ANM 21-24. Aboutissement d'une PFA de 7,5 % pour tous les travailleurs du secteur. Négociations en lien avec les budgets disponibles pour des projets de mutualisation, de digitalisation, de mobilité, de passage à l'IFIC...
- GT Brupartners anti-dumping social,
- Avis de BRUXEO à destination de Brupartners et du Conseil de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes au sujet du Plan bruxellois d'intégration du handistreaming dans les politiques publiques.

#### 2.2.2.9. UNISOC

L'UNISOC (Union des entreprises à profit social) est le représentant des entreprises à profit social en Belgique. Elle est une union de fédérations sectorielles. Ces fédérations regroupent et défendent les intérêts des employeurs individuels des secteurs privés et publics : des hôpitaux, des établissements et services de santé, des services d'aide aux familles et aux aînés, des établissements et services d'éducation et d'hébergement (dans le secteur de l'aide à la jeunesse et aux personnes

handicapées), des entreprises de travail adapté et des ateliers sociaux, du socioculturel, de l'enseignement, des organisations d'action sociale.

La FEBRAP est représentée à l'assemblée générale d'UNISOC et au groupe consultatif « droit social » par Marie Dedobbeleer.

Le groupe consultatif « droit social » aborde différentes thématiques à portée fédérale et se réunit environ une fois par mois. Ont été traités en 2022 entre autres les questions liées aux crises successives (règles sanitaires et vaccination Corona, chômage de crise, aides aux entreprises, etc.) et aux sujets suivants : Deal emploi, maladies longue durée et cotisation de responsabilisation des employeurs (obtention d'une dérogation pour les ETA), Work-Life Balance, Return to work, adaptation de la notion de salaire garanti, télétravail, droit à la déconnexion...

#### **2.2.2.10. Conseil Consultatif de l'entrepreneuriat social**

La FEBRAP siège depuis 2019 au Conseil Consultatif de l'Entrepreneuriat social, établi au sein de BRUPARTNERS.

Ce Conseil est chargé des missions suivantes :

- formuler des avis relatifs à l'agrément des entreprises sociales (dont des ETA),
- formuler des avis relatifs aux programmes d'insertion,
- formuler des avis de sa propre initiative et à la demande du Gouvernement,
- organiser la concertation entre les entreprises sociales agréées et les acteurs publics et privés en lien avec l'entrepreneuriat social,
- contribuer à la promotion de la politique régionale en matière d'économie sociale.

La FEBRAP y siège en tant qu'organisation représentative de l'économie sociale en Région de Bruxelles-Capitale.

#### **2.2.2.11. ConcertES**

ConcertES assure une veille importante sur l'évolution de très nombreux dossiers régionaux, fédéraux et européens concernant l'économie sociale. De plus, afin d'illustrer le dynamisme de l'économie sociale et de nourrir la réflexion des décideurs politiques, journalistes, des acteurs universitaires, scientifiques et sociaux et des citoyens, ConcertES accorde une importance significative à l'étude qualitative et quantitative de l'économie sociale.

La FEBRAP est devenue membre de ConcertES courant 2020, souhaitant multiplier ses échanges avec les différents profils d'acteurs du secteur, et s'assurer que les ETA soient représentées de manière qualitative dans les outils développés pour promouvoir l'économie sociale.

La FEBRAP est représentée par Michaël Lans et Marie Dedobbeleer à l'AG de ConcertES et Michaël Lans participe aux travaux du groupe de travail Communication (voir supra pour les actions de ce GT).

Il a été décidé de créer en 2021 un GT économie sociale en RBC, GT auquel participe Michaël Lans afin de s'assurer que les intérêts du secteur des ETA sont pris en compte dans toutes les réflexions qui concernent la RBC. Ce groupe de travail a permis d'accoucher d'un plan de développement

régional de l'économie sociale qui a notamment été utile lors de l'élaboration de la SRTE qui s'est déployée en 2022.

#### **2.2.2.12. Eweta et Groep Maatwerk**

La FEBRAP entretient des contacts réguliers avec l'EWETA (fédération wallonne) et Groep Maatwerk (fédération flamande), ainsi qu'avec les entreprises de travail adapté germanophones.

Les fédérations ont échangé régulièrement.

Elles ont également interpellé au niveau fédéral Frank Vandenbroucke, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, dans le cadre du dossier sur la cotisation de responsabilisation des employeurs en cas de maladie de longue durée. Elles ont ainsi pu obtenir une dérogation pour le secteur.

## 2.3. Pôle Bien-être et Formation

En 2022, la FEBRAP a formé et outillé le personnel des ETA sur une série de thématiques en lien avec le développement des compétences professionnelles, l'épanouissement personnel, l'amélioration des conditions de travail et le bien-être des travailleurs en situation de handicap.

### 2.3.1. Formations

Depuis plusieurs années, la FEBRAP organise régulièrement des formations professionnelles et psychosociales pour le personnel des ETA. Le programme est principalement financé par la COCOF (sous la supervision de l'ABBET) et les thématiques sont définies sur base d'un recensement annuel des besoins du secteur.

En comparaison avec les années précédentes qui se sont déroulées dans un climat de restrictions sanitaires, la programmation 2022 a pris un nouveau souffle avec le maintien des séances en présentiel et l'ajout de plusieurs dates au catalogue pour répondre à l'engouement du public-cible.

Si l'on cite principalement ici la formation du personnel d'encadrement, il faut noter que les travailleurs en situation de handicap ont également pu bénéficier de moments de formation rendus possibles par l'accompagnement des ergothérapeutes de la FEBRAP ou la mise en relation avec des partenaires spécialisés.

En 2022, la FEBRAP a coordonné **47 séances** de formation pour un total de **465 participations**. Si l'on ajoute les formations individuelles en secourisme-incendie suivies auprès de partenaires comme Solvay et la Croix-Rouge, le nombre de bénéficiaires du programme passe à **511 participations**.

Dans les participations 2022, on totalise **346 hommes et 165 femmes**, ce qui implique 32 % de participation féminine. Ce taux suit généralement les proportions du personnel engagé.

En ce qui concerne la satisfaction, on note en moyenne que **87 % des participants sont satisfaits des formations**.

Les formations de la FEBRAP s'articulent autour de 3 grands axes : les formations libres et ouvertes à tout le personnel d'encadrement, les formations obligatoires pour les Moniteurs et les interventions.

- **Formations à la carte**

La FEBRAP a proposé des formations à la carte au personnel d'ETA, en ce compris la ligne hiérarchique, sur 11 thématiques répondant aux besoins du secteur.

- **Formations obligatoires des Moniteurs**

Depuis 2020, la FEBRAP coordonne la formation obligatoire des moniteurs d'ETA telle que prévue dans l'Arrêté 2018/2292 du Collège de la Commission communautaire française relatif aux entreprises de travail adapté. Dans ce cadre, elle propose un programme de formations pour les moniteurs de différents niveaux.

Vu le caractère récent de l'Arrêté, l'année 2022 a permis de poursuivre la mise à niveau des moniteurs de niveau III (formation de base) et d'entamer la mise à niveau des moniteurs de niveau II et I avec de nouvelles thématiques.

Les formations suivantes ont donc été organisées :

- Formation de base pour tous les moniteurs : Notions et types de handicaps.
- Formations complémentaires pour tous les moniteurs engagés après le 01/10/2019 :
  - Aménagements raisonnables.
  - Lien et distance dans la pratique professionnelle.
  - Gestion d'équipe et outils de leadership.
  - Valorisation des compétences personnelles et professionnelles.
- Formations complémentaires pour les moniteurs de niveau II et I :
  - Communication bienveillante envers la personne handicapée et gestion du harcèlement.
  - Participer à l'amélioration des processus pour gagner en bien-être au travail.
- Formation complémentaire pour les moniteurs de niveau I :
  - La relation client : Comment répondre aux exigences du client tout en respectant la spécificité des travailleurs en situation de handicap ?

- **Intervisions**

Depuis 2020, la FEBRAP propose aussi des intervisions qui sont des moments d'échange privilégiés pour les assistants sociaux dont le rôle de support au bien-être des travailleurs en ETA est de plus en plus renforcé ces dernières années.

### 2.3.2. Outils

- **Module en ligne**

En juin 2022, la FEBRAP a officiellement lancé un module de formation en ligne à destination des Moniteurs d'ETA : <https://sites.google.com/view/module1-lesmissionsdumoniteur>.

Ce module permet la formation interactive de la ligne hiérarchique sur des notions clés du secteur et du métier d'encadrant. Avec un taux de satisfaction de 84 %, l'appréciation est surtout rencontrée auprès des Moniteurs récemment engagés puisque ce module constitue une excellente introduction sur les tâches et compétences attendues.

- **Site internet [www.lesmoniteurs.be](http://www.lesmoniteurs.be)**

En 2022, la FEBRAP a continué d’enrichir le contenu et d’améliorer les fonctionnalités du site [www.lesmoniteurs.be](http://www.lesmoniteurs.be). Cet outil rassemble des bonnes pratiques de terrain, des conseils et des recommandations pour mieux gérer les équipes et répondre aux besoins spécifiques des travailleurs en situation de handicap. En cela, il constitue un véritable outil de formation continue pour le personnel encadrant des ETA bruxelloises.

- **Campagne AdditiWB**

En réponse à des besoins exprimés par certains membres, la FEBRAP a collaboré avec l’ASBL AdditiWB pour distribuer aux membres des affiches et dépliants de sensibilisation sur la sexualité des personnes en situation de handicap.

- **Brochure de sensibilisation sur la formation des Moniteurs**

Pour faciliter l’échange d’information vers les moniteurs d’ETA et les sensibiliser davantage aux enjeux de la formation, la FEBRAP a réalisé une brochure explicative sur la formation obligatoire des Moniteurs. Elle a été mise à disposition de tous les Moniteurs via les responsables de formations dans les ETA.



### 2.3.3. Suivi du projet CAP

Quatre ETA accueillait en 2022 une cellule CAP (contrat d’adaptation professionnelle) financée par le Fonds Social Européen : l’APAM (recyclage et distribution), la Ferme Nos Pilifs (maraîchage), APRE Services (potager urbain) et TRAVIE (cuisine). Les moniteurs des cellules CAP sont chargés de former les travailleurs dans le but de permettre leur intégration en entreprise de travail adapté ou dans le circuit normal du travail.

En soutien à ces projets de cellules CAP, un budget est alloué chaque année par la COCOF à des actions transversales et spécifiques. Les ergothérapeutes de la FEBRAP ont coordonné ces actions en 2022.

Très concrètement, quatre formations et une journée d’échanges ont été organisées.

Apre Services et Ferme Nos Pilifs	Formation sur la technique micropousses
	Formation sur la gestion du stress et relaxation
TRAVIE	Formation sur la communication en équipe
APAM	Formation sur la confiance en soi
4 cellules	Organisation de la journée interCAP sur le site de Pairi Daiza afin de créer des liens et des partages d’expériences entre les 4 cellules.

La FEBRAP a par ailleurs fait réimprimer des mallettes Hygiène en section alimentaire éditées par la fédération pour les 4 ETA.

### 2.3.4. Accompagnement ergothérapeutique et projets Handicap

Le poste Chargée de projets Handicap a été créé fin 2020 et a commencé début 2021 suite à des demandes d'accompagnement ergothérapeutique pour des travailleurs qui ne pouvaient être accompagnés dans le cadre du rôle de la fonction ergothérapeute Transition Insertion. Puisque les services proposés ont été fortement sollicités, un engagement supplémentaire a démarré début 2022.

L'ensemble des services proposés pour les deux chargées de projets est très diversifié :

#### 2.3.4.1. Accompagnement individuel

##### 1- Accompagnement ergothérapeutique individuel des travailleurs en situation de handicap

- ✓ La demande d'accompagnement se fait la plupart du temps via le service social, les ressources humaines ou via les responsables de secteur, selon l'entreprise de travail adapté (ETA).
- ✓ Les différents types d'accompagnement proposés par l'ergothérapeute ont été le retour au travail, le suivi des apprentissages au poste de travail, la mise en place d'aménagements raisonnables, l'entretien motivationnel, l'apprentissage des codes sociaux, le changement de parcours ou de projet professionnel et les demandes spécifiques (problèmes de santé, estime et confiance en soi).
- ✓ L'accompagnement comprend l'évaluation du travailleur, le suivi des apprentissages au poste de travail, le suivi des acquis et la sensibilisation de l'équipe (moniteurs, responsables de secteur, service social et ressources humaines).
- ✓ Apport d'une expertise ergothérapeutique concernant l'introduction de la demande d'intervention relative au travail (aide individuelle) du Service Phare, en collaboration avec le service social de l'ETA.

#### Exemple d'expertise :

##### **Description et justification de l'adaptation envisagée :**

Elle aurait besoin d'une chaise ergonomique pour avoir une meilleure assise et ainsi limiter les douleurs ressenties. La chaise doit être :

- Sans repose-pied pour pouvoir accéder à la pédale de la machine à coudre,
- Ne doit pas avoir de roulettes pour limiter le risque de chutes,
- Avoir un repose-tête pour pouvoir soulager ses douleurs aux cervicales,
- Avoir des accoudoirs réglables en hauteur pour diminuer le risque d'apparition de tendinites,
- Avoir un dossier et une assise amovible pour pouvoir régler le siège de manière adéquate,
- Avoir une assise confortable qui épouse les formes du corps.

Elle aurait également besoin d'un coussin de dos soutien lombaire pour soulager ses douleurs aux lombaires. Ce coussin doit pouvoir se rajouter à la chaise adaptée facilement par la travailleuse pour qu'elle puisse le mettre uniquement lorsqu'elle éprouve des douleurs.

- ✓ Réalisation d'aides visuelles (fiches procédurales, aide-mémoire...) individuelles pour favoriser les apprentissages et l'intégration au sein de l'équipe.

Exemple d'aide visuelle :

Les étapes pour l'emballage



- 2- Accompagnement ergothérapeutique individuel des aides-moniteurs/chefs d'équipe
- ✓ Sur demande du service social, RH ou encore des responsables de production, il y a des demandes pour suivre certains chefs d'équipe/aides-moniteurs.
  - ✓ La principale demande est de les former au passage d'ouvrier de production vers la gestion d'une petite équipe, sous la supervision du moniteur. Les concepts d'aménagements raisonnables sont abordés ainsi que la sensibilisation aux TMS.

3- Accueil et accompagnement des nouveaux moniteurs

Le but est de répondre aux besoins et de conseiller ces derniers quant à l'accompagnement d'un travailleur en situation de handicap, la mise en place d'aménagements raisonnables, informations et présentation des outils existants (lesmoniteurs.be).

- ✓ Rencontre du moniteur dès son premier mois
- ✓ Accompagnement au bout de certains mois (transfert des acquis en lien avec la formation sur les types de handicap)
- ✓ Possibilité de suivre les anciens moniteurs (sur demande)

### 2.3.4.2. Accompagnement collectif

1- Conseils et mise en place d'aménagements collectifs :

- ✓ **Matériels** : analyse de secteur pour l'adaptation des postes de travail, conseils sur l'achat de matériaux ergonomiques, conseils sur la mise en place d'une signalétique adaptée (outils visuels).
- ✓ **Organisationnels** : conseils sur l'organisation des postes de travail.
- ✓ **Immatériels** : création de fiches de fonction adaptées aux secteurs afin de faciliter l'explication des postes de travail aux travailleurs en situation de handicap formés.

Création d'outils pour évaluer les travailleurs, adaptés à certains secteurs d'activités en ETA.

Création d'un entretien motivationnel afin d'évaluer les compétences des travailleurs en situation de handicap dans le but d'un changement de poste de travail.

#### Exemple d'outil d'évaluation :

Nom :  
Prénom :

Légende : 1. Insatisfaisant 2. Acceptable 3. Satisfaisant 4. Très satisfaisant

OBJECTIFS	1	2	3	4
<b>ADAPTATION GENERALE</b>				
Être à l'heure				
Eviter de s'absenter				
Prévenir en cas d'absence, de retard ou de rendez-vous médical				
Avoir une tenue de travail adaptée (charlotte, tablier, gants, chaussures de sécurité, bijoux interdits, cheveux attachés)				
Respecter les règles d'hygiène				
S'adapter aux changements de tâches				
S'adapter aux changements d'équipe et d'environnement				
<b>SAVOIR-ÊTRE</b>				
Travailler et communiquer avec l'équipe				
Accepter que les autres n'ont pas les mêmes difficultés que soi				
Demander de l'aide en cas de problème				
Accepter les critiques et les consignes supplémentaires				
Répondre aux demandes du client				
Être motivé(e)				
Prendre des initiatives (proposer de l'aide, anticiper une nouvelle tâche, consulter son moniteur)				
Respecter le matériel et le remettre en place				

<b>SAVOIR-FAIRE</b>				
Préparer au moins 3 sortes de sandwich				
Remplir correctement les sandwich (quantité et bords)				
Préparer les paninis				
Préparer les salades				
Eplucher et couper les légumes				
Utiliser correctement les bons outils de cuisine				
Distribuer les sandwiches ou les paninis				
Servir le repas avec le moniteur				
Servir la soupe				
Utiliser les bons produits d'entretien				
Respecter les procédures de nettoyage (produits)				
Balayer, laver et racler le sol				
Faire la vaisselle				
Faire attention à la sécurité (manipulation du matériel)				
Contrôler la qualité de son travail				
Avoir un bon rythme de travail par rapport à l'équipe				
Être organisé dans son travail (plan de travail, ordre des tâches)				

Exemple d'entretien motivationnel :

1. Comment te sens-tu au travail ?
2. Qu'est-ce que tu aimes faire dans ton travail ?  
Exemples : j'aime bien être en contact, j'aime bien travailler seul, j'aime bien être autonome, j'aime bien bouger, j'aime bien travailler debout, assis...
3. Qu'est-ce que tu n'aimes pas faire dans ton travail ?  
Exemples : je n'aime pas travailler seul, je n'aime pas travailler debout, assis...
4. Quelles sont les qualités qui te font envie chez les autres ? (Jeu de cartes Positran)
5. Quelles sont tes qualités ? (Utiliser la fiche des forces personnelles)
6. Aimes-tu régulièrement changer de tâches ou de travail ? Où préfères-tu la routine ?
7. Pourquoi as-tu postulé pour le poste back-up ?

**2.3.4.3. Formations**

- 1- Formation pour le personnel d'encadrement dans le cadre du programme de formation obligatoire des moniteurs :
  - ✓ Notions et types de handicap (jour 1)
  - ✓ Formation notions et types de handicap, donnée en individuel avec un traducteur en langue des signes pour une monitrice malentendante (sur 3 heures, dans l'ETA).
  - ✓ Les aménagements raisonnables (jour 2)
- 2- Formations pour les travailleurs en situation de handicap

Les formations formelles : elles correspondent aux formations en équipe proposées en 2022.

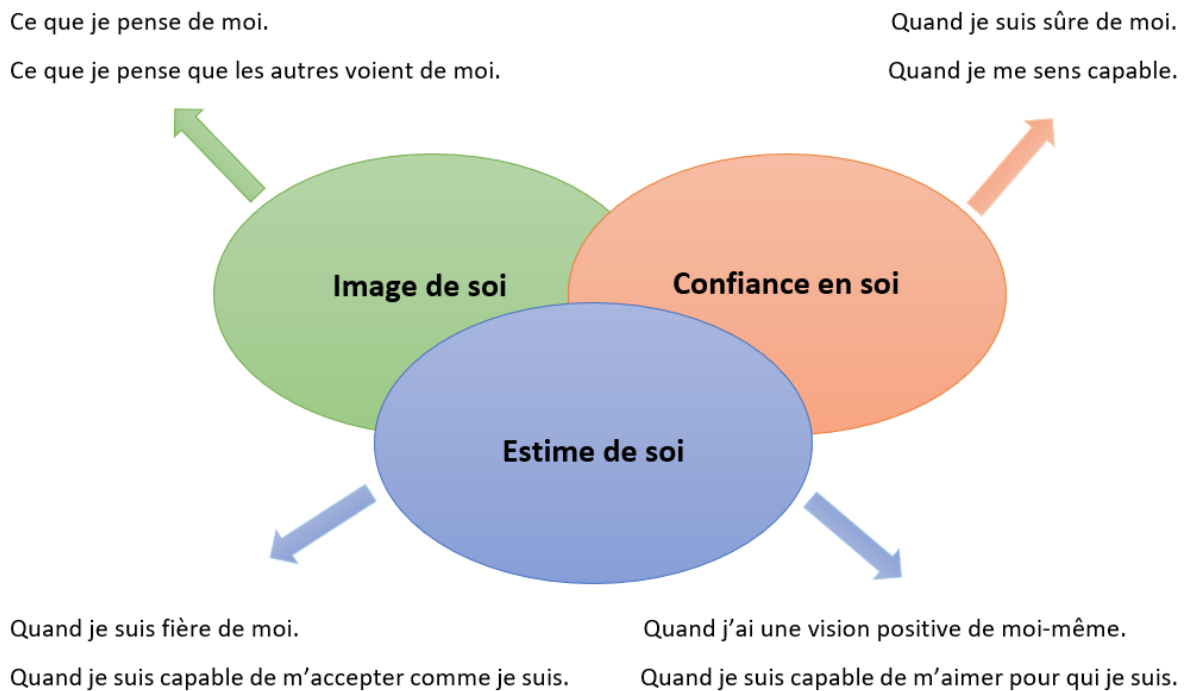
- ✓ Création d'une formation pratique sur la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). L'objectif de cette formation est de sensibiliser les travailleurs, les moniteurs et les responsables de production à comment faire pour prévenir l'apparition des TMS et les limiter. Elle est donnée pour une équipe de travailleurs en présence du personnel d'encadrement afin de les inciter à mettre en place une routine quotidienne.

Exemple de visuel pour la formation prévention des TMS :



- ✓ Création d'une formation sur l'estime de soi dans le but de la proposer aux ETA en 2023.

Exemple de visuel pour la formation estime de soi :



Les formations informelles : elles correspondent à l'apprentissage d'une spécificité métier (prérequis au poste de travail). Le temps d'accompagnement, quant à lui, comprend l'accompagnement ergothérapeutique individuel des travailleurs en situation de handicap (dont chefs d'équipe/aides-moniteurs), l'accueil des nouveaux moniteurs et le suivi de certains moniteurs.

## Conclusion

Pour valoriser les actions proposées tant au personnel d'encadrement qu'aux travailleurs en situation de handicap, deux tableaux ont été réalisés afin de pouvoir comptabiliser les heures de formation par an et par travailleur.

Tableau des travailleurs en situation de handicap		
Suivis	Temps de formation des travailleurs en situation de handicap	Nombre de travailleurs en situation de handicap formés
<b>Formations formelles :</b>		
Prévention des TMS	257h45	368
<b>Formations informelles (au poste de travail)</b>	208h45	44
<b>Accompagnement</b>	1080h15	158

### 2.3.4.4. Projets

Co-construction d'un répertoire de firmes et services sur le thème des aménagements (raisonnables), en ligne.

- ✓ L'objectif serait de rassembler un maximum d'informations (prestataires, entreprises de matériel, subsides, etc.), à classer en catégories, et réflexion autour à la mise en forme pour le rendre accessible en ligne en 2023.
- ✓ Organisation d'un groupe de travail avec le personnel d'encadrement (moniteurs et responsables), les services sociaux, les ressources humaines, les conseillers en prévention ainsi que le personnel administratif.
- ✓ Deux réunions entre septembre et décembre 2022.

*Pour rappel, les aménagements sont des mesures mises en place en fonction d'une situation. On parle d'aménagements dits raisonnables quand les mesures sont prises en fonction des besoins d'une personne dans une situation concrète. Si on parle de l'équipe, on parle d'aménagements des situations de travail.*

## 2.4. Pôle Promotion et Communication

Grâce aux budgets alloués par la Cocof, la FEBRAP a orchestré en 2022 la promotion des ETA en travaillant sur des outils et actions visant :

- l'amélioration de la notoriété des ETA auprès de différents publics cibles,
- leur prise en considération comme partenaires commerciaux potentiels,
- l'action (en d'autres mots : la réaction d'achat de biens ou services à court terme ou le recrutement direct de nouveaux clients),
- et/ou la fidélisation des clients actuels.



En 2022, voici les principales actions de promotion qui ont été menées.

### 2.4.1. Actions visant un meilleur référencement naturel (SEO) des sites

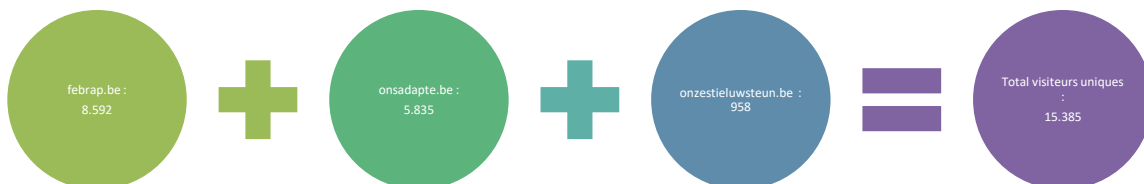
Afin de maintenir – voire améliorer encore - le référencement organique (SEO) des pages stratégiques de nos sites promotionnels ou institutionnel (onsadapte.be, onzestieluwsteun.be et febrap.be), nous avons réalisé une série d'actions qui ont un impact direct sur le référencement organique :

- Mise à jour continue et ajout de contenus pertinents et « recyclage » de contenus extérieurs.
- Réalisation ou relifing et publication de webvidéos qui constituent du contenu « lourd ». L'efficacité de ces actions a été optimisée via une bonne synergie avec les réseaux sociaux.
- Intégration des outils Google (Google business).
- Intensification des liens avec les réseaux sociaux de la fédération et d'Handymade.

Les indicateurs d'évaluation de ces actions sont les statistiques de fréquentation des sites promotionnels et institutionnel, et de leurs comportements sur ces outils de communication.

Nombre de visiteurs uniques :

**2019**



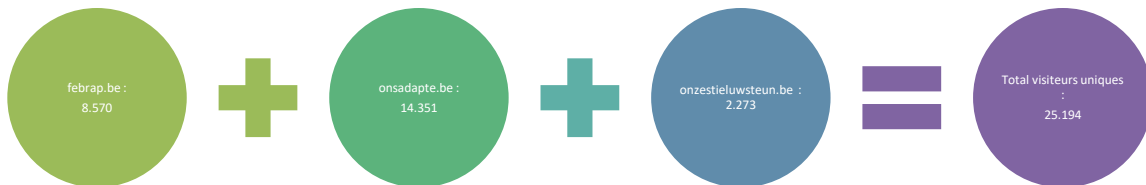
**2020**



**2021**



**2022**



**Comparaison 2021 – 2022 (en %)**



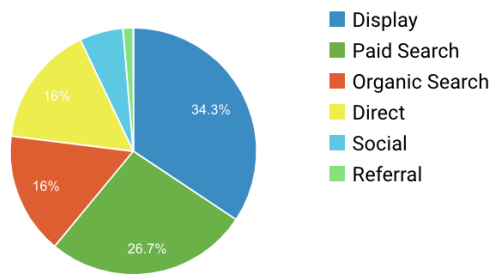
En 2022, nos sites promotionnels (onsadapte.be – FR, onzestieluwsteun.be – NL) et institutionnel (febrap.be - FR) ont été visités par 25.184 visiteurs uniques, soit 15% de plus qu'en 2021 (+ 64% si on compare à 2019)!

Nous nous basons sur les données de Google Analytics pour analyser les performances de nos sites.

Ces chiffres sont très encourageants, car les sites promotionnels mettent en avant les valeurs et les missions défendues par les ETA, ainsi que leur vocation sociale dans une dimension entrepreneuriale. Ils offrent surtout un point d'entrée vers l'ensemble des services et produits que les ETA bruxelloises proposent.

[Canaux d'acquisition de l'audience sur onsadapte.be](#)

Jan 1, 2022 - Dec 31, 2022



Le travail que nous réalisons depuis plusieurs années pour améliorer notre référencement organique (= référencement naturel) a porté ses fruits : 16% de notre audience vient à présent de ce type de lien.

Par ailleurs, nous sommes très heureux de relever qu'une part importante des pages vues sont les pages de recherche de services. En d'autres mots : celles que nous cherchons à mettre en avant et à référencer au mieux. L'essentiel du travail d'actualisation du site portait sur ces pages à cette fin.

Enfin, près de 10% des visites sur nos sites promotionnels (onsadapte et onzestiel) terminent par une visite sur une page de contact d'une ETA ou de la Febrap. Cet indicateur est primordial pour nous puisqu'il rend compte de la conversion de cette action de promotion en relais aux services « commerciaux » des ETA ou du Chargé de relations de la fédération.

À noter également : une proportion importante de visiteurs arrive sur notre site en tapant directement l'URL [www.onsadapte.be](http://www.onsadapte.be) (= canal « Direct » dans le graphique ci-dessus). Plusieurs actions de promotion peuvent expliquer ce constat : nos campagnes de publicités radio, nos supports graphiques et nos efforts de promotion vis-à-vis des pouvoirs adjudicateurs.

Enfin, les réseaux sociaux drainent également une audience importante en 2022 vers nos sites.

#### 2.4.2. Actions visant la visibilité via les réseaux sociaux (SMO)

Concernant les réseaux sociaux, leur usage vise soit à accroître la notoriété des ETA de manière générale, soit à orienter vers les sites promotionnels (ce qui a un effet bénéfique pour leur référencement organique), soit à susciter un acte d'achat de bien ou de service. Voici les principales actions menées en 2022 pour atteindre ces objectifs.

##### ➤ Facebook

Nous avons alimenté notre page FB à raison de plus de 1,5 publication par semaine (74 publications au total).

Au total, fin 2022, toutes ces publications nous ont permis de fidéliser 942 abonnés (+5% par rapport à 2021) et de générer 868 visites sur nos sites promotionnels, 1738 visites sur notre page FB et de toucher 68.692 personnes (= couverture de nos publications). Elles nous ont surtout permis d'enrichir un canal de communication direct avec une audience influente sur notre secteur.

Nos publications sont construites comme des contenus « partageables » par les ETA et/ou par le personnel des ETA dans un but de promouvoir les compétences et les capacités des personnes en situation de handicap et/ou des ETA. Notre objectif est de soutenir via ce réseau un lobby « positif » pour les clients des ETA en évitant de véhiculer un message de « charité » ou d'évoquer le handicap sous un angle non lié à l'emploi.



Par ailleurs et afin d'améliorer la portée de certaines de nos publications, nous avons également boosté plusieurs posts et relayé les publications des ETA membres de la fédération.

### ➤ LinkedIn

Depuis 2020, nous avons l'ambition de développer notre présence sur LinkedIn, le réseau social certainement le plus intéressant pour une promotion des ETA bruxelloises dans une approche « BtoB ». Grâce à une implication importante sur ce réseau (sans y avoir investi de budget d'achat d'espaces publicitaires), nous avons pu fidéliser 490 abonnés fin 2022.

En 2022, nous avons poursuivi l'effort d'intensification d'utilisation de ce réseau via 68 publications.



Toute l'année, notre intention a été de publier du contenu qualitatif partageable par le personnel des ETA (en lien avec la RH ou des valeurs « corporate ») afin d'augmenter le nombre de connexions influentes de la page via une logique d'employee advocacy. L'audience acquise de la sorte, certes en progression mais encore restreinte à ce stade, est particulièrement qualitative, car elle rassemble des décideurs du secteur et des responsables d'achats d'entreprises plutôt bruxelloises.

### ➤ YouTube :

Notre chaîne YouTube « Febrap TV » s'est enrichie de 21 nouvelles vidéos en 2022. Au total depuis sa création, nous avons déjà publié plus d'une centaine de webvidéos sur cette vidéothèque qui ont été vues 104.700 fois en 2022.

Fin 2022, nous comptons 1420 abonnés à notre chaîne (+ 42% par rapport à 2020).

### Your videos got 104,696 views in 2022



### 2.4.3. Trois campagnes médias

Nous avons réalisé ou collaboré à trois campagnes de publicité diffusées dans les « grands » médias afin d'augmenter la notoriété des ETA bruxelloises auprès des managers bruxellois et brabançons, mais également auprès du grand public.

➤ **Campagne Win Win Win**

Depuis 7 ans, nous diffusons des spots radios relayant la même baseline (win win win) et le même « ton of voice ». En 2022, nous avons opté pour la diffusion en deux vagues (mai et octobre) du spot de 2020 sur les radios francophones qui nous garantissent le meilleur impact sur les cadres et les dirigeants bruxellois et brabançons.

Afin de répéter notre message à une audience stratégique et de maximiser notre coût par contact sur la cible, nous avons opté pour les radios de la régie RMB.

La formule choisie était le spot de 30 secondes qui était suivi, plus loin dans la même coupure publicitaire, d'un tag de 5 secondes (cf. texte ci-dessous). Pour chaque vague, 3 tags ont été retenus. Ils alternaient aléatoirement.

*Spot 30 sec : **SUR SES DEUX OREILLES***

*(Quelqu'un dort en respirant bruyamment)*

***VOIX-OFF :** (en parlant calmement pour ne pas le réveiller)*

*(Comme vous l'entendez, là,) Marc dort paisiblement. Il dort paisiblement, car il sait qu'en Belgique on peut produire local. On peut assembler local. On peut conditionner local. Et il sait même qu'on peut le faire en soutenant le social ! Il le sait, car, comme 4000 autres entreprises socialement responsable, son entreprise fait appel aux entreprises de travail adapté bruxelloises qui mettent à l'emploi des personnes en situation de handicap. Vous aussi, il ne tient qu'à vous de faire entrer votre entreprise dans l'ère du win-win... win. En confiant vos travaux aux entreprises de travail adapté : vous êtes gagnant, les travailleurs handicapés sont gagnants, et votre entreprise est gagnante. Nos 60 métiers locaux à votre service sont à découvrir sur [onsadapte.be](http://onsadapte.be)*

*(Le dormeur rêve à voix haute et grommelle « Bieeen, c'est bien » et se remet à ronfler)*

***Exemples de tags de 5 sec :***

*Pour conditionner et emballer vos produits, win-win-winnez avec le travail adapté.  
 Pour entretenir votre jardin, win-win-winnez avec le travail adapté.  
 Pour l'assemblage mécanique et électrique, win-win-winnez avec le travail adapté.  
 Pour l'impression et la numérisation, win-win-winnez avec le travail adapté.  
 (Plus d'info sur [onsadapte.be](http://onsadapte.be).)*

Le message que nous tenions à mettre en avant était d'encourager les entreprises à travailler avec des ateliers locaux. Dans le contexte exceptionnel du coronavirus, il nous semblait intéressant d'en faire la principale proposition du spot. Les tags avaient pour but de montrer la diversité des activités proposées par les ETA.

Les indicateurs d'évaluation de ces actions sont les indicateurs de pression publicitaire sur les managers bruxellois et brabançons (l'audience des radios de la régie RMB est auditée par le CIM, indépendant).

Le budget disponible nous a permis de financer deux vagues qui ont permis de toucher, pour chaque vague, près de 30.000 managers et responsables d'industries bruxellois et brabançons à raison de 4,41 occasions d'entendre le spot diffusé pour un total de 181,6 gross rating points (= pression publicitaire qui tient compte du taux de couverture et de la répétition moyenne des spots sur le public ciblé).

Ces excellents résultats sont dus à une bonne sélection des tranches horaires de diffusion, aux choix des radios pertinentes de la RMB (régie publicitaire des radios publiques francophones belges) et aux conditions tarifaires particulières proposées aux annonceurs régionaux aux objectifs sociaux.

➤ **Campagne « Onderneem slim »**

Diffusion d'un spot réalisé en partenariat avec Groep Maatwerk, la fédération flamande des entreprises de travail adapté, sur la radio néerlandophone Radio 1 et Studio Brussel. La campagne se déclinait également sur les réseaux sociaux.

Le spot radio invitait les décideurs économiques flamands à chercher des sous-traitants locaux. La baseline était la suivante : « Onderneem slim. Zoek het niet te ver ». Il a été diffusé sur Radio 1.



En parallèle, nous avons sollicité des entrepreneurs clients des ETA flamandes et bruxelloises pour qu'ils apportent des témoignages encourageant leurs pairs à travailler avec des ETA. Ces témoignages ont été relayés sur les sites promotionnels et les réseaux sociaux des deux fédérations.

Pour la partie exclusivement destinée aux réseaux sociaux (principalement LinkedIn et Facebook) de la campagne, l'agence de publicité a réalisé pour nous des capsules vidéo de type « testimonial » que vous pouvez retrouver sur nos sites promotionnels.

NEWTREE : "EEN ECHTE TROEF VOOR ONS BEDRIJF"

"Deze relatie is een echte troef voor ons bedrijf"

David Jesus de Sousa | CEO NEWTREE



Cette campagne radio a permis de toucher plus de 120.000 « bedrijfleiders » flamands en moyenne 3,3 fois.

➤ **Campagne économie sociale**



La Febrap a collaboré activement au Groupe de Travail « Communication » qui a construit une campagne spécifique sur l'économie sociale. Elle est orchestrée par ConcertES afin d'assurer la promotion des entreprises d'économie sociale.

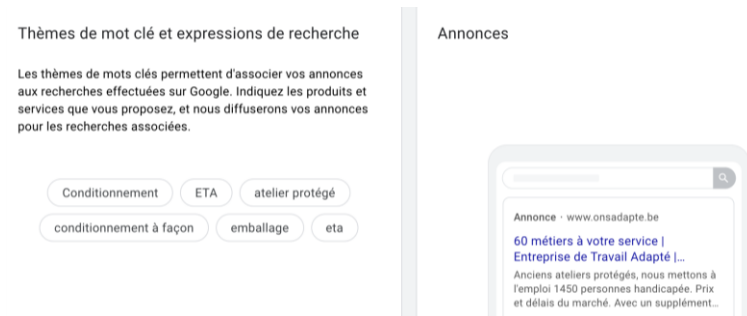
L'une des sous-campagnes vise spécifiquement la promotion des ETA wallonnes et bruxelloises auprès de 3 cibles spécifiques : les starters, les entreprises de la communication/marketing et les entreprises actives dans l'alimentaire sec. Elle se déploiera en avril 2023.

**2.4.4. Référencement payant (SEA Google)**

Nous avons mené à bien plusieurs actions afin d'atteindre un meilleur référencement sur le moteur de recherche Google des pages stratégiques de nos sites promotionnels et d'augmenter la notoriété et la prise en considération (voire même la conversion en termes de réel contact pris avec les forces commerciales des ETA) des services des ETA bruxelloises.

- Via Google Ads : création de nouvelles campagnes optimisation des campagnes existantes (en français principalement). Nous orchestrons une campagne de long terme sur Google Ads pour promouvoir les 60 services proposés par les ETA bruxelloises. En 2022, cette campagne a permis d'afficher nos annonces des milliers de fois suite à des recherches

réalisées sur le moteur de recherche le plus utilisé en Belgique. Ces affichages ont généré 11.816 clics sur nos sites web de promotion onsadapte.be et onzestieluwsteun.be.



- Parallèlement, nous sommes actifs sur le système de publicité gratuite proposé par Google (Google Grants). Les limitations de ce système nous contraignent à utiliser Google Ads en complément. Nous y avons lancé 15 campagnes en 2022, pour 66 groupes d'annonces sur 1058 mots-clefs. Ces campagnes ont généré 54.600 impressions et suscité 2.600 clics (dont encore 1.500 sur le site handmade.be) renvoyant vers nos sites promotionnels.
- Support aux ETA : la Febrap a aidé deux ETA à mettre en œuvre des campagnes d'achat de Google Ads en veillant à ne pas conseiller des campagnes qui auraient pour effet d'augmenter les enchères des mots-clefs utilisés dans d'autres campagnes (de la Febrap ou d'autres ETA bruxelloises).
- Création de 14 publicités sur FB qui ont permis de toucher plus de 95.000 personnes et de générer près de 2000 clics. Nous avons également réalisé 6 webvideos pour 4 ETA (Citeco, FNP, APAM et LSO) et conseillé pour leurs diffusions.



### 2.4.5. Actions auprès d'adjudicateurs publics bruxellois

Diverses réglementations imposent aux pouvoirs publics d'engager un quota de personnes en situation de handicap. Certaines permettent de comptabiliser la passation de contrats de travaux, de fournitures et de services avec les entreprises de travail adapté pour une partie de cette obligation. En 2022, nous avons poursuivi les échanges avec les différents pouvoirs adjudicateurs principalement sur cet angle d'attaque. L'objectif poursuivi est d'accroître la notoriété des fournitures, services et travaux que proposent les ETA bruxelloises aux pouvoirs adjudicateurs afin d'améliorer leur référencement dans les short lists pour les marchés publics sans publicité et le volume de marchés remportés par le secteur via l'actualisation permanente des informations recherchées au stade de la prospection et via des conseils pertinents sur les clauses sociales permettant de favoriser les ETA.

Très concrètement, nous avons mené les actions suivantes en 2022.

- En collaboration avec l'Eweta et SAW-B, nous avons organisé en janvier une séance d'information en webinar à l'attention des pouvoirs adjudicateurs sur le thème des marchés de GED, call center, mailing et print. Près de 70 rédacteurs de marchés publics ont suivi cette visioconférence.



- Nous avons envoyé fin 2022 début 2023 à tous les échevins, bourgmestres, secrétaires communaux, secrétaires de CPAS, responsables administratifs en charge des RH ou de la rédaction des marchés publics pour les 19 communes et les 19 CPAS bruxellois des brochures spécifiques sur les 'quotas' et les marchés publics. Cette brochure reprend les services, fournitures et travaux proposés par les ETA bruxelloises aux adjudicateurs publics et constitue une réponse ad hoc à la plupart des questions sur le sujet.



- En 2022, nous avons apporté quelques aides ponctuelles aux ETA pour la veille des sites de publication des marchés publics. Nous avons également relayé plusieurs dizaines de cahiers des charges jugés intéressants pour les ETA bruxelloises.

- Nous avons assuré une fonction de helpdesk et proposé des formations à la demande pour une vingtaine d'organisations publiques. Par ailleurs, en phase de prospection ou de publicité de leurs marchés, une dizaine de responsables de marchés publics ont sollicité nos conseils pour la rédaction ou la diffusion auprès de nos membres. Ces conseils personnalisés sont fournis gratuitement et se basent sur l'expertise de notre personnel.
- Nous avons également collaboré avec le SPRB pour le rapport sur les quotas dans les communes bruxelloises et nous avons mené des actions visant à améliorer le vade-mecum sur les clauses sociales en RBC.

#### 2.4.6. Networking

Un important travail de réseautage est réalisé par l'équipe via les structures dans lesquels la Febrap est partie prenante : RessourcEs, SAW-B, ConcertES, BECI, Hub (BeCircular), Groep Maatwerk, Febisp, Febio, Eweta, Actiris-diversité, BISSIB, Bruxeo...

Le « retour sur investissement » des participations du personnel de la Febrap aux groupes de travail, formations, events et activités de networking auprès de ces structures est difficilement objectivable. De manière informelle, il se chiffre en dizaines de mises en relation avec des ETA bruxelloises, d'éveil sur des appels à projets spécifiques, de collaboration pour porter des valeurs communes ou faire avancer des lignes de force pour favoriser l'émergence des nouvelles activités ou donner de la visibilité à notre volet de l'économie sociale.

Nous épinglons quelques exemples concrets pour illustrer l'impact positif de ce réseautage en 2022 :



- Nous avons contribué activement à la campagne orchestrée par ConcertES qui visait à améliorer la notoriété sur l'économie sociale auprès des Bruxellois et Wallons. Via notre participation au groupe de travail sur l'élaboration de cette campagne de plusieurs millions d'euros, nous avons pu participer aux décisions sur le choix des médias et des messages retenus, et à l'élaboration d'une campagne spécifique pour les ETA.
- Notre participation au jury du prix de l'Économie sociale a permis de donner de l'éclairage aux projets portés par les ETA.
- Notre collaboration au dossier de candidature de Citeco à l'appel à projets « Économie sociale » l'a aidé à devenir lauréat pour tester son activité de maraîchage urbain.
- Notre expertise mise à disposition de Bruxéo dans le cadre des travaux sur le dumping social a permis de dialoguer avec les acteurs du nettoyage, de la construction et de l'insertion à Bruxelles en vue de mieux expliquer l'importance et la raison d'être de nos structures d'inclusion.

#### 2.4.7. Public Relations (presse)

La Febrap a orchestré plusieurs sorties médiatiques en réaction à des sollicitations de journalistes ou de manière proactive (via communiqués de presse) afin de susciter des publications positives sur les ETA bruxelloises dans la presse.

À l’occasion de l’événement au Parlement francophone bruxellois, plusieurs contacts avec des journalistes régionaux ont été activés pour donner de l’écho à cette action de sensibilisation du politique aux difficultés des ETA de la RBC. Ces sollicitations ont permis la couverture et la diffusion des interventions sur BX1.

À la suite de contact presse pris précédemment, la RTBF a réalisé différents reportages sur les quotas et l’inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société.

Un communiqué de presse sur le « blues des directeurs » (une action visant à sensibiliser les autorités politiques sur la situation financière des ETA) a été diffusé en septembre dernier avec des retentissements dans divers médias via, notamment des interviews de nos porte-parole Benoit Ceysens et Jean Wouters.



### 2.4.8. Mise à jour et production de supports graphiques

Depuis plusieurs années, le personnel de la Febrap se forme et utilise les logiciels de montage vidéo Imovie et Final Cut, ainsi que la suite Adobe (Indesign, Photoshop et Illustrator) pour la production d’éléments graphiques et la mise à jour d’éléments graphiques qualitatifs pour habiller nos supports électroniques (carte de vœux, site web et publications pour réseaux sociaux), audiovisuels (webvidéos) et imprimés (brochures, affiches...).



## 2.5. Transition Insertion

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (CCGPE), à un projet cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE) : Transition Insertion.

Ce projet a pour mission d'aider des jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé de bâtir et de concrétiser leur projet socioprofessionnel. Pour ce faire, chaque école participante nomme un ou deux référents-coordonateurs (enseignant, assistant social, éducateur ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui sont chargés d'accompagner les jeunes pendant leur dernière année d'études secondaires et les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

La FEBRAP héberge deux postes liés à ce projet : un poste de chargé.e de projet (subsidé par le FSE) et un poste d'ergothérapeute (subsidé par le FSE et, depuis août 2022, par la COCOF).

Alors que la programmation FSE 2014-2020 s'était étendue à 2021 suite à des retards pris dans les négociations en lien avec la nouvelle programmation, l'année 2022 marque la première année de la programmation 2021-2027.

### 2.5.1. Le projet en quelques chiffres

- 10 écoles bruxelloises ont participé au projet en 2022 :
  - Saints-Jean-et-Nicolas (Schaerbeek)
  - Ados Pilifs (Neder-Over-Hembeek)
  - Institut communal professionnel des polders (ICPP Uccle)
  - Institut Alexandre Herlin (Berchem-Sainte-Agathe)
  - Institut Decroly (Uccle)
  - Institut Charles Gheude (Bruxelles Ville)
  - École Notre-Dame de Joie (Bruxelles Ville)
  - École d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française (Auderghem)<sup>1</sup>
  - École Professionnelle Edmond Peeters (Ixelles)<sup>2</sup>
  - École La Cîme (Forest)<sup>3</sup>
- 16 référents-coordonateurs accompagnent les jeunes sur le terrain.
- 347 élèves ont été suivis en 2022, dont 81 de forme 2 (10 filles et 71 garçons) et 266 de forme 3 (62 filles et 204 garçons).
- 34 ont été engagés dans des entreprises, dont 19 en ETA (4 en CAP).
- 68 ont poursuivi une formation complémentaire en alternance, en intégration dans une école ordinaire, dans un centre de formation ou dans une autre école spécialisée et 41 ont bénéficié d'une intégration sociale ou institutionnelle.

<sup>1</sup> L'EESPSCF d'Auderghem est sortie du projet en juin 2022.

<sup>2</sup> L'EPEP est entrée dans le projet en septembre 2022.

<sup>3</sup> L'école La Cîme est entrée dans le projet en septembre 2022.

En 2022, la FEBRAP a organisé :

- 9 réunions de suivi pédagogique qui ont permis de fédérer l'équipe de référents-coordonateurs autour de projets communs, leur ont donné l'occasion de rencontrer les partenaires du projet (PHARE, AViQ, VDAB, mais aussi des employeurs du secteur ordinaire) et de partager des outils pour travailler avec les jeunes.
- 2 réunions du comité de suivi local à destination des directions des écoles participant au projet,
- plusieurs réunions visant à construire ou renforcer le partenariat autour du projet avec Actiris Diversité, Bruxelles Formation, Service PHARE, Info Sourds, JEEP ASBL, Bataclan ASBL.

La FEBRAP a également participé à 2 comités d'accompagnement afin de présenter l'état d'avancement du projet aux différents acteurs du projet en Wallonie et à Bruxelles.

Avec un début d'année scolaire chaotique en l'absence d'un.e chef.fe de projet à la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'un.e coordinateur.trice en Wallonie, après le départ de l'Eweta en juin 2022, la coordinatrice bruxelloise a pris en charge quelques activités pour les référents wallons : réunion de lancement, permanences d'une heure les mardis matin, rencontre avec l'AViQ.

### 2.5.2. Actions mises en place

Tout au long de l'année, les référents aident les jeunes à construire leur projet socioprofessionnel et à faire la transition de l'école au monde du travail et/ou à la vie adulte, d'une part en les orientant vers les services d'accompagnement (Phare, Actiris, SISHAM, etc.), les entreprises (ETA et ordinaires), les organismes de formation et les associations (par ex. : le dispositif régional JEEP), et d'autre part les aident dans les démarches administratives.

En plus de ces actions, la FEBRAP a coordonné :

- La réalisation de quatre nouvelles vidéos pour la Websérie « Mon métier ? ». Cette série de vidéos permet de faire découvrir aux jeunes la réalité du travail en ETA et dans l'ordinaire. Ces supports à l'orientation des jeunes sont à découvrir sur le site du projet <https://transition-insertion.be/outils/>



Mon métier ? Aide  
Mécanicien Garagiste !



Mon métier ? Jardinier  
d'entretien !

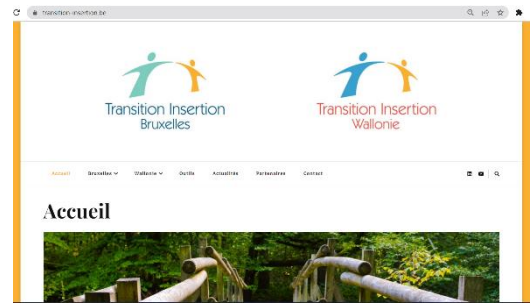


Mon métier ? Encodeur de  
données !



Mon métier ? Auxiliaire de  
magasin !

- La gestion du site Transition Insertion : <https://transition-insertion.be/> et des pages Transition Insertion sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Instagram).



- L'organisation d'une série de 3 journées de rencontres interréseaux et interrégionales entre les écoles d'enseignement spécialisé et les entreprises de travail adapté, en partenariat avec l'Eweta et les réseaux d'enseignement.

La première journée a eu lieu le 12 mai 2022 à Sambreville. L'objectif était de présenter le fonctionnement et les enjeux des ETA aux écoles, de présenter le fonctionnement et les enjeux des écoles aux ETA, d'introduire le projet Transition Insertion, d'aborder le recrutement en ETA et de réseauter. Au total, ce sont



71 membres d'écoles qui ont participé à la rencontre (37 écoles représentées) et 43 représentants d'ETA (29 ETA présentes). Une [vidéo de présentation](#) de l'événement a été réalisée par le chargé de communication de la FEBRAP et diffusée sur les réseaux sociaux.

L'organisation des deuxièmes journées de rencontres dépendait des participants, qui étaient invités à se contacter pour organiser des visites dans leurs écoles et ETA respectives.

La 3<sup>e</sup> journée de conclusion aura lieu le 10 mars 2023.

- L'organisation des portes ouvertes des ETA bruxelloises à l'automne 2022. 8 ETA bruxelloises ont participé à l'action, organisant un total de 13 visites au sein de leurs locaux. Du côté des écoles, 10 ont participé, dont 8 bruxelloises et 2 wallonnes. Il y a eu 42 visiteurs, pour un total de 90 « entrées ».

Ces rencontres entre ETA et écoles ont permis aux uns et aux autres de :

- découvrir ce qu'est réellement une ETA : ses missions, ses défis, son mode de fonctionnement
- découvrir le système scolaire spécialisé et ses enjeux
- mieux cerner les compétences (techniques et sociales) attendues des élèves arrivant en ETA afin de mieux les préparer à cette transition
- créer des contacts directs dans les écoles pour faciliter les stages et le recrutement
- republiciser le projet Transition Insertion auprès des ETA, et notamment des directions et des Ressources Humaines



À partir des sondages de satisfaction qui ont été envoyés aux participants, voici quelques constats qui ont été dressés et les pistes de solution qui ont été avancées :

- Les collaborations entre écoles et ETA doivent être renforcées :
  - Organiser des portes ouvertes à destination des jeunes et de leurs familles
  - Publiciser les portes ouvertes des écoles auprès du personnel des ETA
  - Inviter le personnel des ETA à intervenir dans les écoles pour expliquer le travail, les procédures, etc.
  - Partager des Fiches Procédures avec les écoles
  - Organiser des journées de travail en ETA pour des groupes-classes
  - Organiser une table-ronde des différents acteurs du secteur du handicap : ETA, écoles spécialisées, centres de jour, services d'accompagnement et décideurs politiques
  
- La préparation des élèves au travail en ETA doit être améliorée :
  - Créer des ateliers ETA (tri de petites pièces, mise sous enveloppe, etc.)
  - Mettre en place des aménagements raisonnables dès l'école
  - Former les jeunes de forme 2 à l'utilisation de machines agricoles simples
  - Travailler les savoir-être professionnels dès l'école

Outre ces pistes de réflexion, ce sont pas moins de 12 stages qui ont été conclus pour des jeunes à la suite de ces visites.

- Des rencontres avec des employeurs du secteur ordinaire, soit via des sensibilisations collectives, soit via des rencontres individuelles.





VIVAQUA



Commune de Ganshoren



Actuellement, 8 partenariats concrets (stages et/ou engagements) ont été développés avec les entreprises et organismes suivants :

- Privé : Carrefour Belgium, Compass Group
- Associatif : multijobs, Oxfam, Ecores
- Public : commune d’Anderlecht, Commune de Ganshoren, Ville de Bruxelles

### 2.5.3. L’ergothérapeute du projet Transition Insertion

L’ergothérapeute du projet Transition Insertion a pour mission globale de renforcer l’accueil et l’accompagnement des jeunes stagiaires et des nouveaux engagés (sortis depuis moins d’un an de l’école spécialisée) en ETA et, depuis 2021, en entreprise ordinaire. Il est à noter toutefois que c’est seulement depuis l’année 2022 que les suivis se développent dans l’ordinaire, impact direct des partenariats mentionnés plus haut.

Les missions de l’ergothérapeute sont nombreuses :

- Accueillir et accompagner les nouveaux stagiaires et les nouveaux engagés en entreprise
- Réaliser des listes du matériel utile pour réaliser une tâche, des fiches procédurales pour l’utilisation de certains outils ou la réalisation de certaines tâches, etc.
- Modifier l’environnement matériel afin de favoriser l’intégration et l’autonomie du stagiaire

- Rencontrer les élèves en amont, à l'école, afin de créer des liens et de les accompagner au mieux lors des premiers jours de stage/contrat
- Relayer les informations entre les référents et le personnel d'encadrement en ETA
- Rédiger un bilan ergothérapeutique pour les suivis plus longs
- Sensibiliser les employeurs et leurs équipes aux capacités et aux difficultés des jeunes et aux aménagements possibles pour faciliter leur engagement
- Participer aux réunions de suivi pédagogique du projet Transition Insertion
- Suivre les démarches administratives liées au projet
- Collaborer avec les chargées de projet Handicap et Aménagements Raisonables de la FEBRAP

Les suivis effectués par l'ergothérapeute en 2022 se résument comme suit :

Stagiaires		Nouveaux engagés	
Suivis stagiaires TI	32	Suivis des engagés en CDD/CDI	9
Suivis stagiaires hors TI	6	Suivis des engagés en CAP	2
Total des stagiaires suivis	38	Total des engagés suivis	11
<b>Total des suivis (stagiaires + nouveaux engagés) : 49</b>			

Grâce à son travail sur le terrain, l'ergothérapeute a pu favoriser certains engagements en mettant en valeur les qualités et expériences des personnes.

En 2022, plusieurs outils et projets ont été mis en place par l'ergothérapeute du projet Transition Insertion.

#### **Actions auprès des jeunes**

- Création d'outils adaptés aux besoins de certain.e.s jeunes, afin de faciliter leur autonomie (ex. : fiches procédurales pour la réalisation de tâches variées)
- Travail sur les savoir-être interpersonnels et professionnels des jeunes, qui se sont avérés être une clé dans la réussite d'un stage et d'un engagement potentiel
- Participation à la création d'une autoévaluation pour les travailleurs d'une cellule CAP (TRAVIE), en collaboration avec les ergothérapeutes Handicap et Aménagements Raisonables de la FEBRAP
- Participation à la formation de prévention des Troubles musculosquelettiques (TMS) et des chutes, exercices d'étirements pour prévenir leur apparition en ETA

#### **Actions dans les écoles**

- « Ateliers ergo » :
  - Atelier Postures
  - Atelier « aménagements des ateliers de formations »
- Négociation d'une collaboration avec le département Formation Permanente de Bataclan ASBL pour qu'ils proposent une formation « Comment travailler les savoir-être professionnels avec les élèves ? » au personnel des écoles participantes

### Actions dans les entreprises

Voici les actions effectuées par l'ergothérapeute auprès du personnel des entreprises partenaires :

- Rencontre de partenaires du secteur ordinaire avec l'équipe TI (Commune de Molenbeek, magasins Carrefour, Talent Brussels)
- Sensibilisation d'équipes accueillant des jeunes en stage :
  - Commune d'Anderlecht
  - Projet de sensibilisation des partenaires Carrefour (mise en œuvre en 2023)
- Participation au groupe de travail sur le répertoire des aménagements raisonnables (créé par les ergothérapeutes occupant les postes de Chargées de Projets Handicap et Aménagements Raisonables à la FEBRAP)

## Conclusion

L'équipe des permanents de la FEBRAP a connu une année 2022 riche en projets. Grâce à une équipe stable, motivée et performante, la fédération a pu fournir à ses membres un accompagnement sur mesure et de qualité.

Les administrateurs se sont impliqués dans de très nombreux dossiers, se rendant disponibles pour la fédération malgré une gestion de leur entreprise rendue plus compliquée par les crises successives.

Les membres, enfin, ont fait preuve de capacité d'adaptation et de communication. Secoués par les crises successives, ils n'ont eu de cesse de chercher des solutions adaptées afin d'assurer un maximum de travail à leur public cible, ont dû naviguer à vue dans une période économique chahutée, et chercher sans cesse le meilleur équilibre possible entre leur mission sociale et leur mission économique.

La participation au Jeudi de l'Hémicycle a permis aux ETA membres de faire un état des lieux du secteur et de réfléchir à ses besoins à court, moyen et long terme. Toutes espèrent que les décideurs politiques et l'ensemble des intervenants du secteur auront à cœur d'améliorer encore l'inclusion par le travail en réagissant aux recommandations faites dans le cadre de cet événement.